N° 211 du mardi 7 mars 2023 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

YVELINES

TRANSPORTS : LA RÉGION, PARIS ET LES 7 DÉPARTEMENTS FRANCILIENS DEMANDENT UN PLAN DE 10 MILLIARDS D'EUROS À L'ÉTAT

Actu page 4

Pour lutter contre les déserts médicaux, « *les vraies propositions viennent du terrain* »

Dossier page 2

Éric-Alain Junes, médecin généraliste, cofondateur du concept de maison médicale de garde en France et élu de Montigny-le-Bretonneux et de Saint-Quentin-en-Yvelines, explique le malaise de la profession et les solutions qui pourraient être apportées.

Actu page 4

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Enfin la réouverture pour un Club le Village flambant neuf

MAGNY-LES-HAMEAUX
Des bénévoles des Restos du cœur mobilisés à l'Intermarché — Page 6

GUYANCOURT
Jeu de piste et escape game en famille dans la commune — Page 8

COIGNIÈRES
Coignières propose la dématérialisation des actes administratifs — Page 9

FAITS DIVERS
Un multirécidiviste est condamné après un énième larcin — Page 10

CYCLISME
Paris-Nice : Tim Merlier s'impose à La Verrière — Page 12

CULTURE
Suzanne Vega au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines le 14 mars — Page 14

YVELINES

LE DÉPARTEMENT CRÉE LES "PARENTHÈSES URBAINES"

Actu page 6

Actu page 5

TRAPPES

La ville a accueilli le Mondial d'improvisation junior

Actu page 8

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Des food trucks s'installent dans la commune

En 2023, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Pour lutter contre les déserts médicaux, « *les vraies propositions viennent du terrain* »

Éric-Alain Junes, médecin généraliste, cofondateur du concept de maison médicale de garde en France et élu de Montigny-le-Bretonneux et de Saint-Quentin-en-Yvelines, explique le malaise de la profession et les solutions qui pourraient être apportées. Entretien.

▶ DAVID CANOVA

Le mardi 28 février, les principaux syndicats de médecins libéraux ont refusé de signer la convention médicale avec l'Assurance maladie. Cette convention prévoyait une revalorisation de la consultation de 25 euros à 26,5 euros et jusqu'à 30 euros si le médecin acceptait de signer un Contrat d'engagement territorial (CET). Une proposition et un CET unanimement dénoncés et rejetés par les quatre syndicats majoritaires chez les médecins libéraux. Un haut fonctionnaire de l'État va désormais devoir arbitrer et de nouvelles négociations seront ouvertes… dans plusieurs mois.

Pourtant, au-delà de la simple revendication d'une revalorisation de la consultation à 50 euros, les médecins libéraux ont de nombreuses propositions à faire pour venir à bout de déserts médicaux qui grignotent petit à petit tout le territoire français.

Pourquoi les propositions du ministre de la Santé ont été rejetées ?

La revendication du C à 50 euros n'a pas été reprise puisqu'aujourd'hui on propose le C à 26,50 euros. Quand on voit que le C n'a pas évolué depuis 2017, soit 6 ans, rien qu'au titre de l'inflation, le compte n'y est pas. L'augmentation tarifaire annoncée, en particulier celle qui a fait grand bruit de 30 euros, c'est une mesure qui suppose l'engagement dans le Contrat d'engagement territorial (CET) qui est assorti lui aussi de contraintes et cette augmentation ne verrait le jour, si cela arrive un jour, qu'en 2025. Les demandes de la profession sont des demandes immédiates. Nous n'allons pas attendre deux ans pour la mise en œuvre alors que la situation est déjà extrêmement critique.

Justement, ce fameux CET n'était pas une bonne solution ?

Le contrat d'engagement territorial propose que, pour avoir droit aux 30 euros en 2025, il faudra signer ce CET dont une partie des dispositions sont d'augmenter sa patientèle médecin-traitant et de travailler le samedi matin. Ce sont des engagements d'augmentation d'activité… 28 samedis matin par an minimum et augmentation de la patientèle de 20 %… On demande le contraire, on veut travailler mieux, pas travailler plus. Pendant des années, avec un prix fixe et des charges qui augmentent, les médecins ont augmenté le nombre d'actes, mais on ne peut plus augmenter, les revenus ont baissé et cela entraine une baisse d'attractivité : travailler plus pour gagner moins, ce n'est pas une équation qui fonctionne. Or c'est ce qui se passe en médecine libérale depuis des années.

Une des propositions était également de déléguer certains actes ? Cela ne semble pas avoir trouvé d'écho favorable non plus…

On nous répond que l'on va nous décharger de certaines charges au profit de non-médecins. Les pharmaciens et les infirmières vont pouvoir vacciner vos patients, du coup vous allez moins travailler. C'est un leurre. Je n'ai jamais fait de vaccination sèche pour les patients. Nous faisons le point sur leur santé en même temps. Pour ceux qui sont éloignés du soin ou qui ne viennent que rarement, c'était l'occasion d'une consultation gratuite car prise en charge par la Sécu. Ces consultations sentinelles, nous ne les avons plus.

On va donner la possibilité à des non-médecins de faire des soins et de prescrire, mais ce que l'on oublie c'est que nous faisons un diagnostic avant prescription. Sans diagnostic, pas de prescription. Sinon on ne fait plus de la médecine. On veut nous faire croire aujourd'hui que tout le monde peut faire le métier de tout le monde. Ma mère disait : « Chacun son métier, les vaches seront bien gardées. »

Si cela avait été mis en place cela aurait eu quelle conséquence pour vous ?

Pourquoi veut-on faire évoluer le système ? Parce qu'à 25 euros la consultation, il n'est pas possible avec le niveau de charges fixes que nous avons de dégager un revenu décent. La population vieillit, les pathologies sont de plus en plus complexes et nous ne pouvons pas les traiter en seulement 15-20 minutes. Il y a trente ans, les médecins étaient payés à l'acte et ils faisaient 30-40… 80 actes par jour. Beaucoup étaient de petits actes ou des consultations rapides. Le médecin passait du temps avec les autres. Aujourd'hui, tous les petits actes qui permettent de gagner notre vie, on les délègue à des non-médecins. Il ne nous reste plus que les actes lourds qui, eux, ne s'exercent pas rapidement. Le coût de ces actes-là est payé au même tarif que les autres.

DR

« *On va donner la possibilité à des non-médecins de faire des soins et de prescrire mais ce que l'on oublie c'est que nous faisons un diagnostic avant prescription* », estime Éric-Alain Junes.

Pourtant, le ministre parlait de 7 000 euros en plus par an … ?

Je suis un peu choqué quand j'entends parler de 7 000 euros d'augmentation de revenu et de 13e mois. Il faut savoir que les médecins libéraux n'ont même pas de 12e mois. Je rappelle qu'un médecin libéral ne gagne sa vie que lorsqu'il travaille. Lorsque nous sommes malades, quand on est enceinte ou quand on se casse une jambe, si on n'a pas une assurance de perte de revenus, cela devient vite zéro. D'autant plus qu'il n'y a plus de remplaçants. Cela veut dire un cabinet fermé et pas de revenus. S'il prend un mois de vacances, il n'est pas payé, il n'a pas de revenu de substitution. Parler de 13e mois à des gens qui n'ont pas de 12e mois c'est déjà un peu insultant pour la profession. Lorsqu'on parle de 7 000 euros, c'est une moyenne. Cela représente en moyenne 4 800 actes par an ce qui représente l'activité d'un médecin généraliste. Notre bon ministre oublie juste que 7 000 euros brut, ce n'est pas 7 000 euros nets et au niveau de charges actuel des cabinets médicaux, qui représentent à peu près 60 % de charges avant impôts, cela veut dire que ce n'est plus un 13e mois. Cela ne représente plus grand-chose… J'aimerais déjà avoir le 11e mois.

Dans quel état est la profession aujourd'hui ?

Pourquoi les médecins continuent à exercer un métier difficile, mal rémunéré finalement, c'est uniquement par vocation. Dix ans à étudier un métier, et plus on l'exerce plus on l'aime, et les pouvoirs publics jouent sur cette corde sensible. Sans cette vocation, il n'y aurait plus beaucoup de médecins d'installés. Les médecins sont bienveillants, même pendant la grève on voit les patients. Les médecins meurent en silence et partent faire autre chose.

Quelles seraient les solutions alors pour lutter contre les déserts médicaux ?

Les vraies propositions viennent du terrain. Voilà 20 ans, lorsque l'on s'est rendu compte qu'il y avait un problème de garde à Montigny, les gardes étaient assurées de plus en plus par de jeunes médecins non installés qui y voyaient un moyen de revenu. Les médecins titulaires qui prenaient de l'âge ne pouvaient plus assurer les gardes de nuit car c'est épuisant. Faut être au cabinet le lendemain, etc. Sans compter le repos de 11 h obligatoire. Il fallait trouver un système pour que les médecins installés puissent assurer la permanence de soins et qu'ils puissent le faire en plus de leur cabinet. On s'est mis autour de la table et on a réfléchi. D'abord, que cela soit une véritable permanence de soins avec une régulation en amont. On a mis en place la régulation médicale en partenariat avec le centre 15. Ensuite, on s'est dit qu'il valait mieux que les patients viennent à nous, – car le plus souvent la visite à domicile ne se justifie pas –, dans un local sécurisé qui ne soit pas à la charge des médecins, car le niveau de revenu des gardes ne permettait pas d'assumer en plus le loyer et la sécurisation du local. On est allés voir le maire de Montigny de l'époque, Nicolas About, qui a parfaitement compris l'intérêt pour la population et on est allés voir la Sécu pour leur expliquer ce que l'on avait inventé. Donc, à Montigny-le-Bretonneux, on a inventé le concept de maison médicale de garde (MMG). Il a été décliné dans un certain nombre de régions.

Petit à petit, la garde n'a plus été obligatoire. Elle est passée sous le volontariat. Les médecins se sont donc désengagés. Il aurait fallu inciter à ce moment-là à la création de MMG partout sur le territoire. Au départ, cette MMG était uniquement faite pour Montigny, Voisins et Guyancourt (5 000 habitants à l'époque), pilotée par l'AM3V. Les trois villages sont devenus trois villes passant de 5 000 habitants à 75 000 habitants. Très vite, on nous a demandé d'intégrer les 7 communes, puis les communes limitrophes de la ville nouvelle. La charge de patients a augmenté de façon exponentielle. C'était cohérent tant que les médecins assuraient leurs consultations de manière régulière. Mais petit à petit les délais pour consulter ont augmenté et la MMG ne fait plus de permanence de soins, mais de la consultation de nuit et de week-end. Aujourd'hui, les gens viennent de tout le département. Je vois parfois plus de 30 patients en 5 h le samedi après-midi. Que je ne connais pas, avec des populations de tout-petits. La salle d'attente est pleine dès 14 h. La pression est forte de la part des patients et du système. Les collègues ne veulent plus faire des gardes car cela devient des consultations. La permanence de soins est aggravée par le manque de consultations et donc le manque de médecins sur le terrain. Parce que le métier n'est pas attractif, parce que depuis des années on demande à ce que le statut social et fiscal des médecins soit revu, ce qui n'a jamais été entendu.

Pour vous, l'idée est donc de rendre la profession de nouveau attractive ?

En conclusion, oui, pour lutter contre les déserts médicaux, il faut rendre la profession attractive. Or, là où nous parlons attractivité, on nous répond coercition. Ce sont deux mondes qui s'opposent. Quand on voit les négociations conventionnelles, on propose des dispositions qui donneraient envie et en face on met des dispositions contraignantes. Avec cela, les gens s'en vont. Ceux qui sont en place n'ont pas envie de rester et les autres ne viennent pas. Lorsque nos jeunes collègues viennent travailler au cabinet après 10 d'études, ils trouvent ça génial, mais lorsqu'ils voient les contraintes, ils se disent que l'hôpital, ce n'est pas si mal, que les revenus sont constants, et que c'est plus simple de faire de la médecine salariée que de la médecine libérale. ■

** La Région Île-de-France étant le 1er désert médical de France.*

QUAND ON SAIT QUI EST LE MOINS CHER, POURQUOI ALLER AILLEURS ?

Carrefour
10,8 % + cher*
sur 4357 produits communs

ALDI
3,9 % + cher*
sur 223 produits communs

Intermarché
3,8 % + cher*
sur 4418 produits communs

LIDL
2,0 % + cher*
sur 474 produits communs

Casino
33,3 % + cher*
sur 1454 produits communs

E.Leclerc

DÉFENDRE TOUT
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

VÉRIFIEZ
QUI EST LE MOINS
CHER SUR L'APPLI
MON E.LECLERC

BETC GALEC – 26 Quai Marcel Boyer – 94200 Ivry-sur-Seine. 642 007 991 RCS Créteil.

*Comparaisons de prix moyens sur un total de 4706 produits de marques nationales relevés du 09/01/2023 au 21/01/2023 dans 400 magasins des 10 enseignes comparées. La surface de vente moyenne étudiée pour chaque enseigne est de : E.Leclerc 4750 m², Aldi 867 m², Auchan 9677 m², Carrefour 7885 m², Carrefour Market 3117 m², Casino 6793 m², Cora 9617 m², Intermarché 3784 m², Lidl 1130 m² et magasins U 4619 m². Étude réalisée sur des enseignes de formats différents. Plus d'informations et détails des prix et des formats des magasins étudiés sur quiestlemoinscher.leclerc

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Enfin la réouverture pour un Club le Village flambant neuf

L'équipement sportif a rouvert ses portes le 1er mars dans une version totalement rénovée, après plus de trois ans de travaux. Il est désormais géré par l'UCPA et non plus la Ville.

▶ ALEXIS CIMOLINO

« *C'est un grand jour aujourd'hui* », se félicite Kheira Lakhdar, directrice du Club le Village, le 1er mars, jour de la réouverture du site. Une réouverture après plus de trois ans de travaux pour l'équipement sportif, fermé fin décembre 2019, et qui datait de 1984. La livraison du chantier a été maintes fois repoussée en raison des crises successives, sanitaire d'abord, puis la guerre en Ukraine, « *qui a provoqué des délais de réception des [fournitures] assez importants* », souligne la directrice.

L'ouverture initiale était prévue pour juin 2021. Finalement, le chantier est arrivé à son terme plus d'un an et demi plus tard, débouchant sur un site entièrement refait à neuf, avec notamment une amélioration de l'isolation thermique et phonique. Sur 6 000 m², les usagers peuvent pratiquer de nombreux sports, principalement de raquette, dans un écrin exceptionnel. Principales nouveautés, qui n'existaient pas dans l'ancien Club le Village, le foot à cinq, avec trois terrains, ainsi que deux terrains de padel, sport de raquette en plein développement. Même si ces derniers ne sont pas encore ouverts. « *Les sols ne sont pas prêts* », concède Kheira Lakhdar, espérant leur ouverture mi-mars.

Pour le reste, « *on peut trouver le squash qui est historique, qui a été totalement refait à neuf* », et qui dispose de trois terrains, poursuit la directrice du centre. « *Il y a aussi le beach volley qui était déjà aussi présent, mais on va pouvoir aussi développer toutes les autres activités beach, comme beach tennis, sandball, beach rugby, beach soccer. On a une terrasse, qui nous permet de développer notre snacking et les soirées événementielles autour des activités que l'on peut proposer. De l'autre côté, on a deux terrains de tennis modulables en huit terrains de badminton. […] À l'étage, on a une salle de fitness (d'une surface de 100 m² environ et avec vue sur les terrains de tennis et badminton, Ndlr), qui peut être aussi une salle de danse* », complète-t-elle. La directrice

LA GAZETTE DE SQY

Sur 6 000 m², les usagers peuvent pratiquer de nombreux sports, principalement de raquette. Parmi les nouveautés, trois terrains de foot à cinq, et bientôt deux courts de padel.

cite aussi le cas du tennis de table, qui va « *revenir progressivement* » au sein du centre. « *Pour l'instant, ce n'est pas prévu, mais c'est dans les tuyaux* », glisse-t-elle.

Des écrans télévisés permettent aussi la diffusion d'événements sportifs au sein de ce complexe qui a déjà attiré les foules dès son premier jour de réouverture. « *On est en pleines 1res réservations de foot,* nous confiait Kheira Lakhdar le 1er mars en début d'après-midi. *On a les terrains de badminton qui ont été pleins sur la 1re heure (de 12 h à 13 h, Ndlr), on a eu un ou deux terrains de squash qui ont été occupés, […] le tennis a été réservé aussi [pour] une heure. […] Il y a déjà de la vie.* »

Sur certains créneaux, les usagers peuvent bénéficier du tarif exceptionnel d'un euro la séance. Kheira Lakhdar précise qu'ils sont valables pour « *toutes les activités […] hormis le foot, à 10 euros de l'heure* » et restent en vigueur « *jusqu'à avril, sur certains créneaux, et plus le temps avance, moins les créneaux [à un euro] existeront* ».

D'autre part, le Club le Village, auparavant municipal, est géré depuis sa réouverture par l'UCPA, comme cela était prévu dans le cadre d'une délégation de service public. Un changement qui a semblé quelque peu interpeller Marie-Jo, usagère qui avait l'habitude de fréquenter l'ancien centre, et qui s'inquiète d'une possible hausse des tarifs. « *Je venais à la gym, mais via l'ASMB. À l'ASMB, c'est relativement peu cher. […] Là, 12 séances 120 euros, c'est pas donné* », se préoccupe-t-elle, saluant toutefois la qualité du site. Un site également accompagné d'un projet immobilier de 55 logements sur le terrain voisin, porté par le promoteur Quanim et dont la livraison est prévue pour fin 2024, début 2025 (lire notre édition du 21 décembre 2021). ■

MAUREPAS

De nouvelles fonctionnalités pour l'application de la Ville

Avec les onglets « *nouvelle démarche* », « *bulletins d'inscription* » et « *signalez-vous* », l'application municipale offre de nouvelles possibilités à ses utilisateurs.

L'application mobile de la ville de Maurepas se développe et offre de nouvelles fonctionnalités à ses utilisateurs. L'onglet « *nouvelle démarche* » permet par exemple aux habitants d'accéder depuis leur téléphone à l'ensemble des démarches et des formulaires de leur espace citoyen. « *Il est donc possible de louer une salle, contacter les services techniques, s'inscrire sur les listes électorales…* », énumère la Ville sur sa page Facebook. Quant aux familles avec enfants, elles peuvent « *gérer toutes les inscriptions possibles pour chaque enfant de la famille* », avoir accès aux factures et « *réaliser [leurs] paiements en ligne* », via l'onglet « *bulletins d'inscription* », indique la municipalité. Une clé famille doit néanmoins être demandée sur l'onglet « *nouvelle démarche* ». Enfin, l'onglet « *signalez-vous* » donne entre autres la possibilité « *d'envoyer une photo de la problématique concernée, directement aux services techniques ou à la police municipale* », explique la commune.

YVELINES

Transports : la Région, Paris et les 7 départements franciliens demandent un plan de 10 milliards d'euros à l'État

Pour que les transports soient enfin à la hauteur des attentes en Île-de-France, les collectivités locales demandent à l'État de mettre la main à la poche et de se montrer ambitieux.

▶ DAVID CANOVA

Face aux enjeux cruciaux de transports en commun en Île-de-France, aux difficultés quotidiennes que connaissent les Parisiens et les Franciliens, auxquelles s'ajoutent dorénavant des problèmes de recrutement de conducteurs de train, la région Île-de-France (dont dépend Île-de-France Mobilités, IDFM), la ville de Paris ainsi que les sept départements franciliens ont adressé une demande commune à l'État pour un « *contrat de plan État-Région transport ambitieux de 10 milliards d'euros* », expriment les collectivités locales dans un communiqué.

Elles assurent que l'Île-de-France a « *souffert de sous-investissements dans les infrastructures de transport depuis des années* » alors même que le réseau francilien supporte à lui seul « *70 % des voyageurs de la SNCF* ». Rappelant également les enjeux climatiques et environnementaux, les enjeux d'attractivité et de qualité de vie pour la première région économique de France et l'une des premières en Europe, les élus demandent donc à l'État d'y mettre les moyens.

60 % à la charge des collectivités

« *Les transports représentent un enjeu crucial pour l'attractivité et la qualité de vie de nos territoires. Nous attendons de l'État qu'il prenne ses responsabilités en s'engageant à la hauteur des enjeux aux côtés des collectivités* », a souligné sur Twitter Pierre Bédier (LR), président du département des Yvelines. Alors, pour faire bonne mesure, les collectivités locales précisent qu'elles sont « *prêtes et pleinement mobilisées : la région Île-de-France s'engage à mettre 4 milliards d'euros et la ville de Paris et les Départements 2 milliards, soit 60 % du total pour les collectivités locales. Alors que le mandat de négociation de l'État sur le CPER a déjà pris un an de retard, les collectivités attendent aujourd'hui de l'État qu'il prenne enfin ses responsabilités et des engagements financiers à la hauteur des enjeux, soit 4 milliards, c'est-à-dire 2 € investis par l'État pour 3 € investis par les collectivités* ».

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

« *Les transports représentent un enjeu crucial pour l'attractivité et la qualité de vie de nos territoires. Nous attendons de l'État qu'il prenne ses responsabilités en s'engageant à la hauteur des enjeux aux côtés des collectivités* », a souligné sur Twitter, Pierre Bédier (LR), président du département des Yvelines.

La région Île-de-France, la ville de Paris ainsi que les sept départements franciliens ont conclu leur propos en précisant que « *[…] ces investissements sont indispensables à la régénération et à la modernisation du réseau francilien qui bénéficie à toutes les régions françaises dont les trains arrivent en Île-de-France […].* » ■

GUYANCOURT

Les préinscriptions au stage Prev' Action sont ouvertes

Une semaine chargée se prépare pour les élèves de 6e et 5e qui participeront au stage Prev'Action, organisé du 24 au 28 avril.

Le stage Prev'Action, à destination des jeunes collégiens en classe de 6e et 5e, revient du 24 au 28 avril. Les préinscriptions sont ouvertes du 6 au 24 mars sur le formulaire en ligne disponible sur le site internet de la commune. Attention, il n'y a que 16 places disponibles. « *Ce stage à visée sportive et préventive permet de pratiquer des activités (parcours VTT, course d'orientation) et de découvrir les métiers de sapeur-pompier et policier* », précise la municipalité. À noter que le tarif est de 20 euros et que « *chaque jeune doit avoir son vélo et un casque* ». Cette année encore, de nombreuses activités sont prévues au programme comme un apprentissage des bonnes pratiques à vélo et trottinettes, une initiation aux gestes qui sauvent ou encore la visite d'un commissariat accompagnée d'une rencontre avec des policiers.

GAZETTE DE SQY

EN IMAGE

LA VERRIÈRE **Week-end festif au village de Paris-Nice**

En guise d'apéritif avant le grand départ de Paris-Nice, qui a été donné de La Verrière le 5 mars, un village d'animations a été inauguré la veille au parc Cousteau, s'étendant sur le territoire de la commune et de celle du Mesnil-Saint-Denis. Des associations des deux villes, avec notamment 22 bénévoles sur le village-départ, animaient entre autres différents stands. Parmi les animations : de la tyrolienne, des démonstrations de BMX, des manèges (photo), ou encore des stands de prévention et de réparation vélo. « *C'est sur deux jours, 100 % gratuit, familial, festif, il y en a vraiment pour tous les âges, avec une thématique autour du vélo, forcément, assez forte* », résume le maire LR de La Verrière, Nicolas Dainville. Point d'orgue de la journée du samedi, le départ d'une course cyclotouriste à 12 h 45, avec près de 1 000 participants. Avant celui de la « vraie » course, le lendemain.

VILLEPREUX

Après l'exposition, une réunion publique sur le PLU

Villepreux souhaite engager un maximum de ses administrés autour de la question du PLU. C'est pourquoi la Ville organise une réunion publique sur ce sujet à la salle Petrucciani le 14 mars prochain.

Après avoir organisé une exposition sur le PLU (Plan local d'urbanisme) à l'hôtel de ville au début du mois, qui présentait différents documents, cartes, et éléments textuels explicatifs (lire notre édition du 31 janvier), la municipalité organise cette fois-ci une réunion publique pour présenter une modification ainsi qu'une révision de son PLU. Cette réunion aura lieu le mardi 14 mars, à 19 h 30, à la salle Petrucciani. Elle se déroulera en deux temps : le premier sera consacré à la présentation générale du règlement, tandis que le second portera sur un forum sur les règles spécifiques. « *Pour améliorer l'utilisation du plan local d'urbanisme de Villepreux et augmenter le niveau d'exigence de qualité urbaine, deux procédures sont en cours actuellement : une modification ainsi qu'une révision du PLU* », indique la Ville sur son site internet.

TRAPPES

La ville a accueilli le Mondial d'improvisation junior

Ce rendez-vous s'est tenu pour la deuxième fois dans la commune, du 23 au 26 février. Quatre équipes, dont la France, représentée par Déclic théâtre, se sont affrontées dans des matchs d'improvisation.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Quatre pays, des matchs acharnés, des hymnes solennels, et surtout une belle fête sous le signe de l'impro. Le Mondial d'improvisation junior s'est tenu du 23 au 26 février à Trappes. Quatre équipes nationales composées de six jeunes se sont affrontées : le Québec, la Suisse, la Belgique, et la France, représentée par six comédiens trappistes âgés de 15 à 18 ans. Six jeunes, issus de la compagnie locale Déclic théâtre, qui organisait l'événement. Et à la fin, c'est bien eux qui se sont imposés. Mais l'essentiel est ailleurs.

« *C'est un bilan extrêmement positif. Au-delà du résultat, qui n'est finalement pas très important, c'est surtout la rencontre,* affirme Géraldine Orquéra, directrice de Déclic théâtre, contactée par *La Gazette*. *C'est un rendez-vous extrêmement exaltant, car c'est le moment où on voit concrètement sur scène nos jeunes qui se sont entraînés tout au long de l'année, et qui vont rencontrer d'autres jeunes francophones. On est vraiment dans ce qu'on aime faire, et dans la rencontre entre les différentes équipes, mais avec des jeunes d'autres pays, d'autres cultures, dans ce partage que l'on cherche à mettre en œuvre sur scène. […] Ça s'appelle un championnat, c'est des matchs, mais in fine, on doit faire le spectacle ensemble […]. C'est pour ça qu'on ne dit pas forcément [par exemple] la France contre le Québec, on dit avec, car on joue ensemble, pour faire un spectacle qu'on donne à voir aux spectateurs.* »

Le tournoi s'est déroulé sous un format de deux matchs par soirée, d'une durée d'une heure chacun, contre deux fois 45 minutes dans un match classique. « *On a deux équipes paritaires, constituées de trois filles et trois garçons, et qui se rencontrent dans l'espace scénique qu'on appelle "la patinoire", et qui vont improviser sur des thèmes donnés par un arbitre, qui est garant des règles et est là pour assurer le cadre du spectacle* », détaille Géraldine Orquéra.

DR

Cet événement s'est terminé par la victoire de l'équipe française, mais le résultat n'est « *pas très important, c'est surtout la rencontre* » qui compte, selon la directrice de Déclic théâtre.

L'arbitre donne un thème mais aussi une catégorie. « *Soit c'est une catégorie libre, soit il y a une contrainte,* poursuit la directrice de Déclic théâtre. *Les comédiens improvisent tour à tour sur le même thème ou en même temps. […] Une fois que l'arbitre a donné le thème, ils ont 20 secondes de réflexion, de coaching. Donc, quand ils font une improvisation mixte, les deux équipes vont rentrer sur la scène et ont eu un coaching différent. Donc là, il va falloir vraiment qu'ils soient très à l'écoute. Ce qui est aussi intéressant dans ces rencontres, c'est mettre en commun ensemble leurs compétences respectives, notamment l'écoute, qui est très importante, pour se rencontrer et faire le spectacle ensemble.* »

À la fin de chaque improvisation, les spectateurs votent avec un carton couleur. « *On essaie de voter en notre âme et conscience,* souligne Géraldine Orquéra. *Il y a beaucoup de Français dans la salle, mais finalement, les résultats ont été assez serrés, il n'y a jamais eu de grosse différence.* » Et cette compétition est de toute façon « *un prétexte supplémentaire* » pour « *échanger* », insiste la directrice. De l'échange et du partage entre des compagnies qui se connaissent depuis plusieurs années, puisque c'était la 7e édition. « *On s'est rassemblés à l'époque […] entre quatre compagnies qui développons à peu près le même esprit dans notre travail* », souligne-telle.

Et tous les ans, le Mondial tourne entre ces quatre pays. Ainsi, en 2024, Déclic théâtre ira au Québec. « *On commence à mobiliser une cagnotte [en ligne], et depuis le début de la saison, on a des tirelires qui circulent dans le public, et on sollicite les gens pour qu'ils participent* », fait savoir Géraldine Orquéra, évoquant des prix élevés et qui risquent encore d'augmenter. En espérant que la France puisse défendre son titre, malgré le coût du voyage. ■

YVELINES

Le Département crée les « Parenthèses urbaines »

Afin de protéger le foncier destiné aux opérations de rénovation urbaine, le Département a lancé deux appels à projets pour développer des expérimentations culturelles, sportives, écologiques et économiques.

▶ DAVID CANOVA

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Ce sont 13 projets de rénovation urbaine qui vont bénéficier de cette manne financière. Des projets qui touchent presque 160 000 Yvelinois, soit près de 10 % de la population du Département.

460 millions d'euros !!! Près d'un demi-milliard d'euros que le département des Yvelines destine à la transformation des 31 quartiers prioritaires yvelinois. Ce sont ainsi les 13 projets de rénovation urbaine qui vont bénéficier de cette manne financière. Des projets qui touchent presque 160 000 Yvelinois, soit près de 10 % de la population du département.

L'objectif de ce dispositif « Parenthèses urbaines », créé le 17 février dernier au conseil départemental pour une durée de trois ans, est de protéger ses investissements et le foncier libéré et inoccupé contre d'éventuels squats, ateliers de mécanique sauvage, etc., d'éviter des surcoûts liés à de possibles recours au gardiennage, de limiter la prolifération de la faune et de la flore et enfin de lutter contre un sentiment d'abandon et donc d'insécurité pour les riverains, et plus largement pour les habitants.

> « **Nos programmes de rénovation urbaine sont extrêmement longs** »

« *Nos programmes de rénovation urbaine sont extrêmement longs. Ce sont souvent des opérations à tiroir : un foncier doit se libérer pour faire une opération secondaire après, des terrains et des bâtis sont inoccupés avant démolition. C'est source de dysfonctionnements et ce n'est pas satisfaisant pour les habitants de voir des bâtiments à l'abandon durant des mois, voire des années* », explique Catherine Arenou (LR), vice-présidente des Yvelines déléguée à l'insertion et à la rénovation urbaine.

Deux appels à projets ont ainsi été lancés. L'un concerne l'urbanisme temporaire (investissement : 500 000 €) pour soutenir des projets d'urbanisme temporaire développés sur des fonciers libérés ; l'autre concernera l'urbanisme éphémère (fonctionnement : 300 000 €) et vise à soutenir des projets d'urbanisme éphémère à vocation culturelle et sportive. Ils pourront également accueillir des expérimentations culturelles, écologiques et économiques.

« *Dans le même temps, des communes et des acteurs locaux sont capables de porter des projets même provisoires qui permettraient d'utiliser les bâtis,* poursuit l'élue. *On propose d'accompagner les collectivités, les bailleurs ou les associations pour occuper les lieux en attendant leur démolition. Des propositions vont arriver dans les 2 ou 3 mois. Avant la fin du mois de juin, nous aurons des propositions. Cela concerne donc la partie investissement (500 000 euros) parce que cela demande parfois un peu de réhabilitation ou de réaménagement.* »

Et Catherine Arenou de préciser : « *Et il y a une question de fonctionnement, car ce sont des hommes et des femmes qui ont besoin de moyens pour faire. Voilà pourquoi nous avons inscrit deux projets. Cela permet d'initier des projets qui pourront prendre leur place dans le projet urbain lorsqu'il sera bien avancé. Nous souhaitons ainsi impulser des actions qui pourront être pérennisées dans le temps. C'est une politique assez originale et peu de collectivités l'ont prise à bras le corps. L'État, à travers l'Anru, a également cette ambition d'urbanisme transitoire.* » ■

LES CLAYES

Un forum des métiers de la musique et du spectacle à l'espace Noiret le 15 mars

La 6e édition de la Rencontre des métiers de la musique et du spectacle aura lieu le 15 mars à l'espace Noiret.

La Rencontre des métiers de la musique et du spectacle revient pour une 6e édition, le 15 mars, de 14 h à 18 h, à l'espace Philippe Noiret, aux Clayes. Accessible librement et ouvert à tous, ce rendez-vous permettra de venir « *à la rencontre de professionnels des métiers de la musique et du spectacle, échanger avec eux, découvrir les opportunités qui s'offrent à vous afin d'allier passion et profession* », indique sur son site internet la municipalité, qui organise l'événement en partenariat avec le Label information jeunesse, l'école d'image et son 3iS (dont l'un des campus est implanté à Élancourt) et la Caf. Cette rencontre sera ainsi l'occasion de découvrir la diversité des métiers de cette branche, comme « *régisseur son ou lumière, sound designer, musicien professionnel, professeur dans une école musique ou encore cascadeur, comédien professionnel, maquilleuse, costumière, cadreur -monteur, chargé de production au théâtre…* », énumère la commune. Renseignements au 01 30 79 39 85.

MAGNY-LES-HAMEAUX

Des bénévoles des Restos du cœur mobilisés à l'Intermarché de Magny

La collecte qui se déroulait du 3 au 5 mars à l'Intermarché de la commune, a mobilisé sur tout le week-end les 17 membres permanents de l'antenne locale ainsi qu'une dizaine de bénévoles occasionnels.

▶ PIERRE PONLEVÉ

LA GAZETTE DE SQY

Les bénévoles des Restos du cœur en plein tri des produits donnés par les clients du supermarché.

Du 3 au 5 mars 2023, les équipes bénévoles des Restos du cœur ont organisé, comme chaque année sur tout le territoire national, une collecte dans plus de 7 000 supermarchés français (dont 67 dans les Yvelines, Ndlr) pour collecter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène. « *En 2021-2022, les Restos ont distribué 142 millions de repas à 1,1 million de personnes dont 110 000 bébés* », précise le site internet de l'association d'utilité publique.

La Gazette s'est rendue le vendredi 3 mars au magasin Intermarché de Magny-les-Hameaux où une collecte était organisée. Les produits collectés par l'association sont de toute nature comme des conserves de légumes, de poisson et de viande, du riz, des compotes, des biscuits, etc. Mais aussi des produits pour bébés. « *Les clients nous donnent également des protections périodiques pour les femmes qui coûtent cher* », explique Claudine Laporte, responsable de l'antenne locale des Restos du cœur de Magny-les-Hameaux. « *L'année dernière, nous avions collecté quatre palettes de produits dans ce supermarché, dans lequel nous organisons des collectes depuis trois ans. Cette année, nous espérons faire la même chose mais ce sera difficile à cause notamment de l'inflation et puis nous sommes en période de vacances scolaires, beaucoup de gens ne sont pas encore rentrés* », poursuit-elle en restant optimiste.

Si vous désirez en savoir plus, notamment sur comment bénéficier des Restos, les horaires des distributions ou encore vous engager avec les bénévoles, rendez-vous sur ad78restosducoeur.org. ■

EN BREF

COIGNIÈRES

PLU : après les habitants, c'est au tour des acteurs économiques de répondre à un questionnaire

Jusqu'au 10 mars inclus, les acteurs économiques et propriétaires de foncier économique peuvent répondre à un questionnaire relatif au PLU accessible sur le site internet de la commune.

Après le questionnaire à destination des habitants sur la révision du Plan local d'urbanisme (PLU) qui a été mis en ligne jusqu'au 16 février (lire notre édition du 24 janvier), la municipalité s'adresse maintenant aux acteurs économiques de la commune. « *Dans le cadre de la révision du Plan local d'urbanisme, les acteurs économiques et propriétaires de foncier économique de la commune sont invités à remplir un questionnaire en ligne avant le vendredi 10 mars 2023* », précise le site internet de la Ville. Les questions sont majoritairement à destination des entreprises installées dans la commune comme : quelle est la taille de votre établissement à Coignières ? ou encore dans quel secteur d'activité se positionne votre entreprise ? Pour répondre, il suffit de se rendre sur la page d'accueil de coignieres.fr et de flasher un QR code qui vous donnera accès à ce questionnaire. Par ailleurs, un retour sur les résultats sera effectué lors d'une réunion publique organisée le mercredi 15 mars, à 19 heures, à la maison de Voisinage. ■

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

La municipalité propose cette fois-ci aux acteurs économique et propriétaires de foncier économique un questionnaire sur le PLU ainsi qu'une réunion publique sur le sujet.

SAINT QUENTIN EN YVELINES

Terre d'innovations

10 26 mars 2023

Printemps des poètes

Frontières

SPECTACLES - RENCONTRES
LECTURES - ATELIERS

Retrouvez tout le programme sur :
e-mediatheque.sqy.fr

Printemps des poètes

LES CLAYES-SOUS-BOIS

Des food trucks s'installent dans la commune

Quatre food trucks, tous avec leur spécialité propre, font actuellement étape aux Clayes-sous-Bois. *La Gazette* a rencontré l'un d'entre eux, Baita burger, implanté devant l'espace Noiret.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Depuis deux semaines, il a pris place devant l'espace Philippe Noiret, aux Clayes-sous-Bois. Un camion de ventes de burgers est venu s'ajouter à la liste des nombreux food trucks déjà installés dans la commune. Baita burger y est présent tous les vendredis, de 11 h à 14 h. À la tête de l'activité, Dylan De Wilde, qui s'est lancé il y a un an et demi dans l'aventure avec un associé, et travaille aujourd'hui seul. « *Je voulais [travailler dans] le monde de l'entrepreneuriat,* raconte le jeune homme, qui a travaillé dans l'électronique, l'électricité et la fibre optique auparavant. *Mon ancien associé […] a fait de l'agriculture, de la boucherie, de la cuisine, de la restauration. Il avait tous les diplômes qu'il fallait et, du coup, on s'est un peu trouvés, cherchés, et on s'est dit : "Pourquoi pas lancer un food truck, c'est assez tendance".* »

Un food truck où il propose cinq variétés de burgers, plus le burger du mois. Bœuf, poulet, vegé, il y en a pour tous les goûts. « *J'essaie de faire des burgers un peu originaux,* explique

DR

Baita burger propose cinq types de burgers, plus un burger du mois, et fait appel à des producteurs venant des Yvelines ou de départements limitrophes pour certains ingrédients.

Dylan De Wilde. *J'ai quand même les classiques, mais j'essaie de mettre des saveurs un peu différentes, […] des burgers avec du poivron, des courgettes, des champignons…* » Il assure que ses burgers sont faits maison, et « *mon pain pareil* ». « *J'essaie de prendre des producteurs locaux au maximum,* ajoute-t-il. *Pour les poivrons et courgettes, c'est un peu compliqué car ce n'est pas toutes les saisons en France, donc je ne peux pas m'alimenter tout le temps sur du produit de saison, mais j'essaie de faire le maximum de produits locaux. Mes frites, je vais les chercher à Houdan. J'ai aussi un petit producteur sur Houdan pour mes oignons, mes tomates … La viande vient du boucher.* »

Comptez 11,50 euros pour la formule burger-frites-boisson. Et même moins en ce moment puisque, jusqu'à fin mars, une réduction de 10 % est en vigueur, « *comme ça, ça laisse les gens venir goûter en payant un peu moins cher* », annonce Dylan De Wilde. Et les clients sont déjà au rendez-vous, selon lui. Le 3 mars, jour où *La Gazette* l'a rencontré, il indiquait avoir eu « *20-25 personnes* ». « *J'ai eu des clients, ce n'était pas toujours les mêmes. Il y en a qui sont revenus. […] J'ai eu pas mal de têtes différentes.* »

En réalité, il ne s'agit pas d'une si récente installation aux Clayes pour Dylan De Wilde et Baita burger. Il était dans la zone industrielle des Dames jusqu'en décembre, mais a dû changer d'emplacement car il ne savait « *pas qu'il fallait renouveler* », confie-t-il. Le gérant explique d'ailleurs avoir choisi de s'implanter dans la ville pour ce précédent secteur : « *J'ai vu qu'il y avait une belle zone industrielle. […] J'étais à côté de Bureau Vallée, des entrepreneurs, il y avait le One Nation et le Auchan à côté.* » Il a aussi été implanté à Plaisir pendant trois semaines l'année dernière, dans la zone du centre commercial Brigitte, mais « *ça n'a pas trop marché* ».

Outre Les Clayes, Baita burger fait aujourd'hui étape dans plusieurs autres communes franciliennes : Septeuil le lundi soir, Saint-Ouen-L'Aumône le mercredi midi, Morainvilliers le mercredi soir, Aincourt le vendredi soir et Gambais le samedi midi. Aux Clayes, les habitants peuvent aussi trouver les food trucks Original croissant les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 4 h 30 à 11 h, à la gare Villepreux-Les Clayes, la Maison Prajault (spécialités aveyronnaises) les mardis, de 11 h à 14 h 30, dans la zone industrielle des Dames, et In Mouimento (pizzas) les lundis, de 11 h à 15 h, dans ce même secteur et de 18 h 30 à 22 h, devant l'école de la Bretechelle. ■

ÎLE-DE-FRANCE

La Poste : 550 postes à pourvoir

Le groupe recrute actuellement 550 facteurs dans toute la région. Ces annonces font suite à celles de novembre dernier, lorsque 660 postes de saisonniers et 150 en CDI étaient à pourvoir.

Ce sont des annonces devenues fréquentes ces derniers mois. La Poste recrute. Ce sont 550 postes de facteurs qui sont à pourvoir dans toute l'Île-de-France, rapporte *Le Parisien* dans un article datant du 23 février dernier. « *Nous avons une ambition forte sur l'Île-de-France afin de renforcer notre force de travail. On l'a déjà fait en 2022, on le renouvelle en 2023* », affirme Ali Bouarnane, directeur des ressources humaines du Courrier colis services en Île-de-France, à nos confrères. En novembre dernier, c'est une vague de recrutement de 660 postes de saisonniers et 150 postes de factrices et facteurs en CDI, qui était annoncée. Ces recrutements réguliers surviennent alors que certains syndicats craignent la suppression de postes en raison de la baisse du courrier, souligne *Le Parisien*. Mais « *depuis plusieurs années, on a une stabilité du nombre de facteurs avec 10 000 en Île-de-France* », assure Ali Bouarnane au quotidien régional.

■ EN BREF

GUYANCOURT

Jeu de piste, balade forestière et escape game en famille dans la commune

Entre le jeu d'énigmes à la découverte du patrimoine de la ville, l'escape game sur le thème du mont Saint-Michel et la balade guidée en forêt le même jour, les familles guyancourtoises ont quelques idées de sorties.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Un jeu de piste proposant deux parcours au choix est organisé dans la commune.

Plusieurs rendez-vous familiaux sont prévus à Guyancourt. C'est notamment le retour des énigmes d'Archibald Piedefer, un jeu de piste permettant de découvrir la ville et son histoire de manière ludique. À l'aide d'un livret téléchargeable sur le site internet de la commune, il est possible de partir explorer différents quartiers guyancourtois. Deux parcours au choix sont proposés : un parcours pour les 6-10 ans, arpentant les quartiers du centre-ville et de Villaroy, au départ de la mairie, sur 2,5 km (durée 45 minutes), et un parcours destiné aux 11-15 ans, autour des quartiers du centre-ville, des Garennes et du Parc, sur 4,5 km (durée 1 h 15), aussi au départ de l'hôtel de ville. Détails sur ville-guyancourt.fr.

Autre événement pour toute la famille : un escape game. Celui-ci est programmé le 11 mars, de 9 h à 12 h 30, au centre social du Pont du Routoir. Gratuit et sur inscription (renseignements au 01 30 43 00 35), il aura pour thème Les mystères du mont Saint-Michel. Enfin, le même jour, de 14 h à 17 h, une balade guidée « À la découverte de la vie et de l'histoire de la forêt » est proposée, au départ de la maison de quartier Renoir, dans la commune, mais en direction de la forêt de Montfort-l'Amaury (01 30 43 45 44). ■

■ EN BREF

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Les réunions publiques de quartier reviennent en mars

Les réunions de quartier sont l'occasion pour les habitants d'échanger avec les élus sur des sujets de leur choix. Elles reprennent à partir de ce mois-ci.

« *Après les balades urbaines organisées dans chaque quartier en 2021 et 2022, les réunions publiques font leur retour dès le 9 mars avec un nouveau dispositif* », précise le dernier *Ignymontain*. Au rythme de deux réunions par mois jusqu'en juin, ces réunions seront l'occasion pour les habitants d'échanger et de dialoguer avec le maire, Lorrain Merckaert (DVD) et les élus sur des sujets qui leurs tiennent à cœur.

La première réunion aura lieu à la maison de quartier André Malraux pour le quartier Les Prés le jeudi 9 mars, à 20 h 30. « *Pour susciter la participation des habitants, la municipalité a décidé de retransmettre en direct ces réunions sur internet, à l'instar des conseils municipaux, en incluant la possibilité de poser ses questions directement au maire pour qu'il puisse y répondre en séance* », précise la Ville sur son site internet.

LA GAZETTE DE SQY

C'est au sein de la maison de quartier André Malraux que débutera la série des réunions publiques pour les habitants des différents quartiers de la ville.

Après la première réunion du 9 mars, la suivante, qui concernera le quartier du Plan de Troux, sera organisée le mercredi 22 mars, à 20 h 30, à l'école Chénier. Vous pouvez retrouver toutes les dates desdites réunions sur le site internet de la commune. ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Des travaux d'électricité au vélodrome pour mieux accueillir les Jeux olympiques de Paris 2024

La société Enedis a entrepris de gros travaux pour renforcer le réseau électrique du Vélodrome national afin d'accueillir les épreuves de cyclisme sur piste et de BMX dans les meilleures conditions.

▶ PIERRE PONLEVÉ

Le Vélodrome national a amélioré son réseau électrique pour que se déroulent au mieux les épreuves de cyclisme et para-cyclisme sur piste ainsi que celles de BMX des prochains Jeux olympiques de 2024.

« *Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, Enedis a réalisé, sur le site du Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines, des travaux permettant de renforcer le réseau électrique afin d'acheminer l'électricité dans les meilleures conditions pendant les compétitions* », explique un communiqué de presse, datant du 22 février, transmis par Enedis.

Les travaux, qui resteront en héritage, se sont déroulés en plusieurs étapes. La première consistait au renouvellement d'un réseau haute tension. Composé d'anciennes technologies, le réseau haute tension a bénéficié d'une nouvelle génération de câbles pour améliorer les capacités de transit d'électricité qui permettront le bon déroulement des compétitions.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le Vélodrome national de SQY a renforcé son réseau électrique pour accueillir dans les meilleures conditions les JO de Paris 2024.

La seconde étape desdits travaux « *consistait à intervenir sur le réseau électrique se situant dans le domaine de l'ONF (Office national des forêts) à Bailly, un secteur protégé* », précise le communiqué. La faune et la flore sauvages qui peuplent ce site ont été respectées par l'organisation du chantier qui s'est fait sur des fouilles de petite taille pour limiter les répercussions sur la biodiversité. Après les fouilles, tout a été remis à l'identique comme auparavant.

« *Le chantier s'est poursuivi sur le chemin des Deux Portes à Louveciennes qui a, quant à lui, une autre spécificité, puisque c'est un patrimoine architectural protégé et classé par les Architectes des bâtiments de France (ABF)* », poursuit Enedis. Des dérogations spéciales ont été accordées aux techniciens qui ont travaillé sur ce site.

Au total, 15 km de câbles ont été posés et trois nouveaux départs électriques comprenant le renouvellement du réseau ont été créés.

L'équipement est donc prêt pour accueillir, un an avant l'arrivée du plus gros événement sportif mondial, le départ de la dernière étape du Tour de France 2023, le 23 juillet prochain. « *SQY et son Vélodrome national sont très heureux et excités à l'idée de recevoir le départ de l'ultime étape du Tour de France 2023* », s'était réjoui Laurent Mazaury (UDI), vice-président chargé des sports à SQY dans notre édition du 1er novembre 2022. ■

EN BREF

MAGNY-LES-HAMEAUX

Dix jours pour découvrir les métiers du numérique

Le Sprintcamp, qui se tient du 13 au 24 mars, permet de découvrir les métiers de développeur web, community manager, médiateur numérique, développeur cybersécurité, et webdesigner.

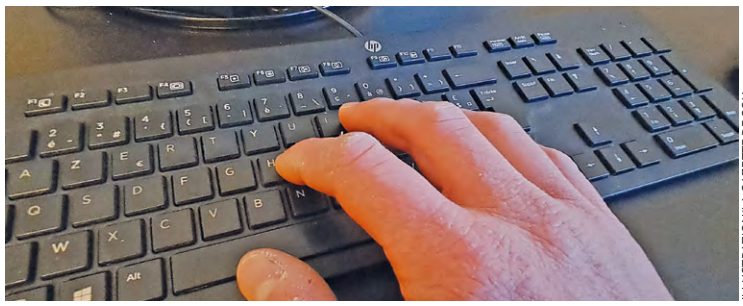

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Les participants pourront « *développer des compétences techniques sur trois métiers de [leur] choix en commençant par trois journées d'initiation puis trois jours d'approfondissement* », indique la Ville.

Du 13 au 24 mars, Magny-les-Hameaux organise le Sprintcamp. L'objectif est de « *découvrir, en immersion, les métiers du numérique : développeur web, community manager, médiateur numérique, développeur cybersécurité, webdesigner…* », indique la Ville sur son site internet. « *Vous vous posez des questions sur votre carrière ? Vous souhaitez reprendre une activité mais vous ne savez pas comment faire ? Les métiers du numérique vous attirent ?* », ajoute la municipalité à l'adresse des potentiels intéressés, promettant « *un programme intense en énergie* ».

Durant dix jours, les participants pourront s'initier aux métiers du numérique et « *développer des compétences techniques sur trois métiers de [leur] choix en commençant par trois journées d'initiation puis trois jours d'approfondissement* », peut-on lire sur le site internet municipal. Le Sprintcamp se déroule dans la salle informatique du Cap Ados, située rue André Hodebourg, mais il est aussi possible de suivre l'événement à distance ou en téléprésentiel. Renseignements et inscriptions au 01 30 52 22 00 et sur magny-les-hameaux.fr. ■

EN BREF

COIGNIÈRES

Coignières propose la dématérialisation des actes administratifs

La commune propose désormais la consultation d'actes administratifs de différentes natures sur son site internet.

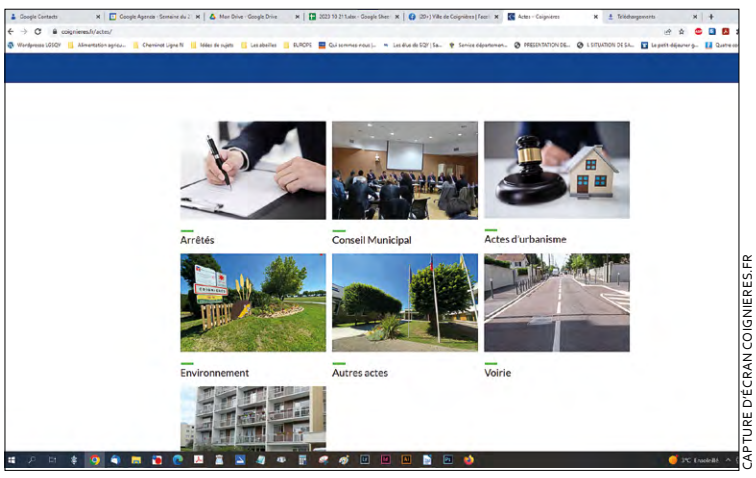

CAPTURE D'ÉCRAN COIGNIERES.FR

La municipalité propose différents actes administratifs dématérialisés accessibles depuis le site internet.

« *En application de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021, la Ville de Coignières met à votre disposition un affichage légal dématérialisé* », précise la municipalité. En effet, il est désormais possible de retrouver de multiples actes administratifs directement sur le site internet de la commune. Pour cela, il suffit de se rendre sur coignieres.fr et de cliquer sur la sous-rubrique actes en ligne depuis le menu.

Sont précisément proposés des actes relatifs aux conseils municipaux, à l'urbanisme, à la voirie, à l'environnement, aux différents arrêtés pris, ou encore au CCAS (Centre communal d'action sociale).

Un ordinateur mis à la disposition de ceux qui le désirent en mairie

« *Cette nouvelle réglementation favorise notamment un gain de temps non négligeable, un accès en libre-service 24h/24 et 7j/7, une lecture facilitée des documents et une réduction de la consommation de papier* », se félicite la municipalité.

Pour les personnes qui ne disposeraient pas d'appareils permettant de les consulter, un ordinateur est mis à leur disposition à l'accueil de l'hôtel de ville, aux horaires d'ouverture. La mairie rappelle également que les actes administratifs peuvent être communiqués en format papier à toute personne qui en fait la demande. ■

EN BREF

SQY

L'EFS recherche toujours des donneurs de sang à Élancourt et Guyancourt

Deux nouvelles collectes de sang organisées par l'EFS se dérouleront les 23 et 27 mars à Élancourt et Guyancourt.

Tous les mois, l'Établissement français du sang (EFS) organise différentes collectes à Saint-Quentin-en-Yvelines. Pour le mois de mars, c'est à Élancourt et Guyancourt qu'elles auront lieu. Tout d'abord le jeudi 23 mars, de 12 h à 17 h, sur le site de l'entreprise Thalès à Élancourt. La seconde collecte se déroulera le lundi 27 mars à Guyancourt, à la maison de quartier Auguste Renoir, de 14 h 30 à 19 h 30. Pour prendre rendez-vous, il est nécessaire de se rendre sur le site internet dondesang.efs.sante.fr. Régulièrement, l'EFS rappelle combien il est important de donner son sang. « *Tout au long de l'année, 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour couvrir les besoins* », rappelle l'établissement public.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

En donnant votre sang, en une heure vous pouvez sauver trois vies.

Voici quelques consignes à respecter pour pouvoir donner son sang : il est préférable de faire un don du sang lorsque l'on est en forme. Par ailleurs, il faut être âgé entre 18 et 70 ans et peser plus de 50 kg. La collecte dure environ une heure en comptant l'entretien avec le personnel médical, le prélèvement et le repos. ■

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

Maurepas Multirécidiviste, un homme est condamné après un énième larcin

Un homme, déjà bien connu de la justice, a été retrouvé puis condamné pour avoir dérobé des effets personnels dans le garage d'un pavillon situé à Maurepas.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Le tribunal judiciaire de Versailles a condamné un multirécidiviste à 12 mois de prison dont quatre ferme à effectuer sous le régime du bracelet électronique.

Le 8 juin 2022, un Maurepasien rentrait tranquillement de son entraînement de tennis de table quand il a aperçu un homme titubant sur le chemin de son pavillon. Il l'évite et rejoint donc sa femme qui regardait la télévision en l'attendant. Le lendemain, il décide d'aller dans son garage et découvre avec stupéfaction qu'il lui manque deux casques audio, un ordinateur portable, un téléphone portable et une tablette.

Plus de 40 vols et escroqueries à son actif

Fort heureusement il avait mis en place un système de vidéosurveillance qui lui a permis de découvrir que l'individu suspect croisé quelques heures plus tôt était le voleur. Il s'est rendu au commissariat pour porter plainte pour vol par escalade. Afin d'aider les policiers, il a laissé une photo du suspect. Celle-ci a été transmise à d'autres services et finalement un signalement est apparu : cet homme avait déjà été appréhendé par des fonctionnaires deux jours auparavant pour baignade interdite dans un lac à Châlons-en-Champagne. Il a été arrêté le 20 février 2023, dans cette commune.

Durant son interrogatoire, il a avoué les méfaits qui lui sont reprochés tout en précisant qu'il n'a retiré qu'un modeste pécule de son larcin. Son procès s'est tenu le 23 février dernier. Du fait de sa condition de multirécidiviste – pour plus de 40 faits allant de vol à escroquerie –, le procureur a requis un an de prison ferme à son égard à cause d'un parcours qualifié de « *guide Gault & Millau de l'univers carcéral* ». Durant son procès, lui comme son avocat ont demandé de la clémence car depuis son vol, il affirme être un nouvel homme.

Si à l'époque il sortait tout juste de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy et n'avait aucun cadre, justifiant de cette manière ses actes, depuis, il est suivi dans un centre d'hébergement et de réinsertion sociale à Châlons-en-Champagne, lui permettant de traiter sa dépression, ses addictions diverses et une cardiomyopathie pouvant lui provoquer des AVC (Accidents vasculaires cérébraux) comme ce fût le cas en août.

« *Je prends 25 médicaments par jour* », a-t-il expliqué face au juge. « *J'étais au fond du gouffre et comme je touche dorénavant de l'argent de poche du fait de ma condition COTOREP (Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel), je suis heureux de rentrer dans un magasin sans voler* », a-t-il ajouté.

Après délibération, il a été condamné à huit mois en sursis probatoire et a interdiction de se rendre dans les Yvelines pendant ces huit mois. Par ailleurs, il a également écopé de quatre mois ferme, aménagés sous le régime du bracelet électronique au sein du CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale) de Châlons-en-Champagne. ■

Guyancourt Arrêté car il n'a pas respecté les obligations liées à son bracelet électronique

Un jeune homme de 18 ans, placé sous surveillance électronique, a été arrêté ivre en train de commettre des dégradations sur des voitures.

Des policiers du Service de nuit départemental (SND) ont été requis par le magistrat de permanence, le mercredi 1er mars, à 19 h 20, dans la rue du Clos de la Manche? à Guyancourt, pour un individu âgé de 18 ans porteur d'un bracelet électronique qui n'a pas regagné son domicile. Une démarche pourtant obligatoire pour le condamné. L'homme porte ce dispositif car il a été condamné à la suite de violences conjugales. La victime de ces violences a immédiatement été contactée, elle se trouvait en sécurité.

Un bornage du téléphone portable de l'évadé a permis de le localiser à proximité de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. Les équipages de police-secours ont interpellé le jeune majeur alcoolisé en train de dégrader des voitures. Au moment de son arrestation, il s'est rebellé, a insulté et frappé les fonctionnaires de police. Il a été placé en garde à vue. ■

Élancourt Les auteurs du guet-apens perpétré sur la RN10 en avril 2022 condamnés par la justice

Le tribunal judiciaire de Versailles a jugé les quatre malfrats à l'origine d'un violent *carjacking* qui s'était déroulé sur la RN10 au niveau de la commune de Trappes.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Un violent *carjacking* avait eu lieu sur la RN10 en avril dernier. La victime avait été traînée sur plusieurs mètres avant d'abandonner son véhicule aux mains des malfrats. Les coupables ont été condamnés.

Dans notre édition du 31 janvier dernier, nous relations une agression assez rocambolesque. Le 14 avril 2022, un conducteur au volant de son utilitaire était tombé dans un guet-apens perpétré par plusieurs individus.

Il s'était fait traîner sur plusieurs mètres avant de chuter lourdement au sol, ce qui lui a occasionné des blessures graves pour lesquelles il avait obtenu cinq jours d'ITT pour les séquelles physiques et dix jours d'ITT pour les séquelles psychologiques.

Les quatre suspects (dont deux étaient déjà incarcérés à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy et à celle de Fleury-Mérogis, pour d'autres faits) sont déjà connus des services de police. Les trois mis en cause majeurs sont passés en comparution immédiate le 25 janvier puis ont été placés sous mandat de dépôt en attente de leur audience qui était fixée le 1er mars.

Des peines de prison pour les trois majeurs au moment des faits

Lors de cette audience, ils n'ont pas écopé des mêmes peines. Un a été condamné à cinq ans de prison dont six mois avec sursis probatoire durant trois ans, un second à quatre ans de prison dont six mois de sursis probatoire également durant trois ans, et le troisième à trois ans de prison dont six mois avec sursis probatoire toujours pendant trois ans. Tous les trois sont maintenus en détention. Le quatrième mis en cause, mineur au moment des faits, a été déféré en vue d'une présentation devant le juge des enfants puis placé sous contrôle judiciaire. ■

Yvelines Ils jetaient des paquets dans l'enceinte de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy

Trois jeunes hommes, âgés de 17 et 18 ans, lançaient des paquets par-dessus l'enceinte de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy quand des policiers ont mis fin à leur petit manège.

Trois individus âgés de 17 et 18 ans, ont été arrêtés le 24 février, pour avoir lancé des paquets à l'intérieur de la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy. « *Les policiers de la Bac (Brigade anti-criminalité) en patrouille à Bois-d'Arcy ont interpellé trois jeunes hommes, le vendredi 24 février, a-t-on appris samedi 25 février 2023 de sources policières* », indique *78actu*.

Aux alentours de 16 heures, les trois individus étaient en train de lancer des paquets au-dessus de l'enceinte de la prison de Bois-d'Arcy.

Un policier blessé lors des interpellations

Lorsqu'ils aperçoivent des policiers, ils tentent de prendre la fuite à pied, sans succès. Rapidement rattrapés par les forces de l'ordre, les trois jeunes hommes, qui résident dans la commune de Mantes-la-Jolie, sont arrêtés puis placés en garde à vue. « *Reste à savoir ce que contenaient les paquets : drogue ? Téléphones portables ?, etc. L'enquête doit permettre de le dire* », poursuit *78actu*.

Durant les interpellations, un policier s'est blessé à la cheville. Il a dû être transporté par les pompiers à la clinique des Franciscaines qui se trouve à Versailles. ■

Sepur

Engagés pour l'avenir de nos territoires

NOS ENGAGEMENTS POUR LA TRANSITION ÉNERGETIQUE

ENGIE ET LE BIO GNV

En 2021, nous avons conclu un accord-cadre avec Engie pour faciliter le déploiement des stations GNV sur les territoires que nous desservons. Pour aller encore plus loin, 100% des stations GNV délivrent du BioGNV

OLEO 100

Issu de l'exploitation de colza, ce biocarburant est une énergie 100% végétale produite sur le territoire Français. L'avantage? L'utilisation de biocarburant, permet d'éviter le recours à des énergies fossiles et ainsi de réduire l'impact environnemental de nos activités.

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

Cyclisme Paris-Nice : Tim Merlier s'impose à La Verrière, déjà une explication Pogacar-Vingegaard

La Verrière accueillait le 5 mars le départ et l'arrivée de la 1re étape de l'édition 2023. Le coureur belge s'y est imposé au sprint, tandis que les deux favoris ont déjà fait parler d'eux.

La Verrière avait été désignée ville hôte du départ de Paris-Nice pour cette année 2023. Tout le week-end des 4 et 5 mars, de nombreux rendez-vous en lien avec la course cycliste avaient été organisés, notamment au sein du village d'animations au parc Philippe Cousteau (voir page 5). Un lieu symbolique, car situé à la fois sur la commune de La Verrière et celle voisine du Mesnil-Saint-Denis. Or le rendez-vous impliquait bien la mobilisation entre autres d'associations et bénévoles mesnilois et verriérois, et les services techniques des deux municipalités étaient mutualisés pour cet événement.

Un événement, se voulant *« festif, familial, autour du vélo, qui est un sport qui rassemble, qui fédère, qui est populaire, et pour nous, c'est l'occasion de parler de La Verrière de manière très positive, originale, une ville qui prend son envol, et qui fait parler d'elle »*, se réjouissait le maire de La Verrière, Nicolas Dainville (LR), en marge du village d'animations le samedi. L'édile a également salué, outre l'engagement des bénévoles et des services municipaux (avec notamment une vingtaine d'agents mobilisés pour La Verrière, sans compter ceux du Mesnil-Saint-Denis), aussi celui de la *« quinzaine de mécènes qui ont permis de récolter plus de 45 000 euros (notamment pour financer le village d'animations, Ndlr) »*, et du Département, *« qui met à disposition du gardiennage, des stands, qui est vraiment omniprésent pour faire de cet événement une réussite »*.

Une réussite en matière d'affluence, notamment pour le départ le 5 mars, puisqu'il y avait foule sur les bords des routes verriéroises pour attendre les premiers coups de pédale de cette 81e édition, donnés sous la grisaille mais pas la pluie. Au sein du public, beaucoup de non-habitués du cyclisme. Parmi eux, Victorin, habitant La Verrière, qui confie être venu *« pour l'ambiance »*, et estime que c'est *« un changement pour la ville, une innovation qui met en avant notre ville »*. Ludovic est lui venu d'une des communes environnantes, en compagnie de ses deux enfants Théo et Nathan, respectivement 13 et 11 ans.

LA GAZETTE DE SQY

La foule s'est massée sur le bord de la route pour suivre le départ de la 1re étape de Paris-Nice, le 5 mars près de la mairie de La Verrière.

Les spectateurs ont enfin pu voir le peloton s'élancer à 12 h 45 devant la mairie. 154 coureurs qui allaient parcourir 169,5 km lors de cette étape inaugurale passant par la vallée de Chevreuse et effectuant deux boucles revenant vers La Verrière et Le Mesnil-Saint-Denis. Une 1re étape déjà capitale et qui a pris une ampleur supplémentaire ces dernières années, surtout depuis que la course part des Yvelines. Soit la 14e année de suite, dans le cadre d'une convention entre l'organisateur ASO (Amaury sport organisation) et le conseil départemental.

« La 1re étape de Paris-Nice, grâce au département des Yvelines, on a réussi à la transformer d'un contre-la-montre pas toujours très attrayant à une vraie 1re étape qui est un vrai rendez-vous. Il est arrivé qu'un coureur arrive seul, qu'il n'y ait que deux coureurs […]. L'année dernière, ils n'étaient que trois. […] On ne sait pas ce qui va se passer », souligne Christian Prudhomme, directeur du Tour de France et des épreuves cyclistes d'ASO, interrogé par *La Gazette*.

« Paris-Nice, ça se joue toujours à coups de secondes, et les secondes perdues ou gagnées le 1er dimanche dans les Yvelines peuvent être décisives 8 jours après à Nice. La course à la Hitchcock qu'est Paris-Nice chaque année, au dernier moment, pour quelques secondes, elle joue une partie déjà importante dès le 1er jour. Et ça, ce n'était pas forcément vrai avant les Yvelines », ajoute-t-il, promettant *« un combat des chefs »* entre les deux têtes d'affiche et favoris de l'épreuve cette année, Tadej Pogacar et Jonas Vingegaard.

Et on a pu voir quelques prémices du duel tant annoncé entre les deux vainqueurs des deux derniers Tours de France dès la 1re étape. Plus précisément, au sommet de la mythique côte des 17 Tournants, le Slovène semblant plus incisif et empochant 6 secondes de bonifications grâce à son attaque dans l'ascension. Mais le héros du jour se nomme Tim Merlier, Belge de 30 ans de l'équipe Soudal-Quick Step, champion de Belgique en titre. C'est lui qui a levé les bras à l'arrivée au sprint de l'étape, rue des Moissonneurs, s'étendant sur La Verrière et Le Mesnil-Saint-Denis.

« L'équipe a été très forte aujourd'hui, réagissait, face aux médias, celui qui remporte sa 1re victoire d'étape sur Paris-Nice. *C'était une journée difficile, il y avait beaucoup de stress dans le peloton. Il y avait une côte assez sévère dans le final. On a réussi à continuer à travailler jusqu'au bout ensemble. C'est un grand honneur, c'est incroyable, je suis très heureux. »* La 2e étape, le 6 mars, devait elle aussi partir des Yvelines, en l'occurrence de Bazainville. ■

WATELET T.P.

- Aménagement de votre cadre de vie :

- Allées, accès garage, parking et terrasses.
- construction et entretien des routes
- Equipement urbains
- Sols industriels
- Travaux hydrauliques et d'assainissement
- Terrassements, voiries, enrobés

N'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons ensemble vos besoins et nous vous proposerons une solution adaptée

WATELET T.P. 73, rue des Pêchers - 78370 PLAISIR
Tél.: 01 30 14 18 18 - Fax : 01 34 60 46 02 - e-mail : plaisir@watelet-tp.fr
www.watelet-tp.com

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

Montigny-le-Bretonneux Suzanne Vega au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines le 14 mars

L'autrice-compositrice-interprète américaine, notamment connue pour son titre *Luka*, sera en concert au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines le 14 mars.

S.HOLZ

Suzanne Vega sera en concert au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines le mardi 14 mars, à 20 h 30.

C'est l'une des têtes d'affiche de la saison au Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), à Montigny-le-Bretonneux. Suzanne Vega y sera en concert le 14 mars à 20 h 30. La chanteuse pop rock américaine, aujourd'hui âgée de 63 ans, est notamment connue pour le succès de son titre *Luka*, sorti en 1987 dans l'album *Solitude standing* et évoquant le sujet de la maltraitance infantile. Cette chanson avait notamment reçu trois nominations aux Grammy awards. Suzanne Vega a également sorti d'autres opus, dont le dernier en date, *An evening of New York songs and stories,* un album live enregistré en 2019 lors d'un concert à New York. Un album « *introspectif et intimiste* » qui « *est l'occasion de cette nouvelle tournée, entre titres cultes et pépites à découvrir* », indique le TSQY sur son site internet.

Une tournée qui passera donc par Montigny-le-Bretonneux, pour un concert initialement programmé l'année dernière, mais qui avait été reporté. Accompagnée de son guitariste Gerry Leonard, Suzanne Vega interprète les titres de son dernier album, donc, où elle revisite « *ses morceaux emblématiques mais également des joyaux moins connus* ». Pour ce concert au TSQY, d'une durée de 1 h 15, détails sur les tarifs et réservations via theatresqy.org et au 01 30 96 99 00. ■

Les Clayes-sous-Bois Le festival du court-métrage de retour ce dimanche

La 11e édition des Clayes du cinéma se déroule le 12 mars à l'espace Philippe Noiret. Durant cinq heures, 11 courts-métrages seront projetés, avant la remise des prix.

Les Clayes du cinéma, édition 11. Cet événement consacré au court-métrage se tient tous les ans à l'espace Noiret, aux Clayes-sous-Bois. Cette année, il a lieu le 12 mars. Durant cinq heures, de 14 h à 19 h, seront présentés 11 films de durées allant de 8 à 20 minutes. Des projections entrecoupées, entre le 6e et le 7e court-métrage, d'un entretien avec les réalisateurs et d'une pause. À l'issue de toutes les projections, un nouvel entretien avec les réalisateurs est prévu, avec le dévoilement du palmarès puis un cocktail de clôture. Plusieurs récompenses seront décernées : trois prix du jury, prix de la meilleure comédienne, prix du meilleur comédien, et prix du public. Le jury sera présidé par Alexis Michalik, ambassadeur de la saison culturelle clétienne 2022-2023. Pour assister aux séances, l'entrée est libre. Renseignements au 01 30 79 38 96, détails des courts-métrages projetés sur lesclayessousbois.fr. ■

Trappes Une ribambelle de spectacles mettant les femmes à l'honneur

Du 6 au 12 mars, six rendez-vous nourrissent le programme du festival féministe *Show meuf go on*, parrainé par l'humoriste Caroline Vigneaux.

Show meuf go on. Non, il ne s'agit pas d'une parodie de la chanson de Queen, mais du nom du festival organisé du 6 au 12 mars à Trappes. Une première qui se tient à l'occasion de la Journée des droits des femmes (qui aura lieu le 8 mars). Au menu, des rendez-vous thématiques parrainés par l'humoriste Caroline Vigneaux. C'est d'ailleurs son film *Flashback* qui a inauguré cette programmation le 6 mars. Le 7 mars, à 20 h 30, c'est la pièce *Libre arbitre*, de la compagnie Le Grand chelem, qui est jouée à la Merise, et évoque le cas de l'athlète sud-africaine Caster Semenya, considérée comme hyperandrogène et interdite à ce titre de participer à plusieurs compétitions après son sacre mondial en 2009.

Le 8 mars, à 20 h 30, place à un Quintet d'impro de la compagnie Déclic théâtre. Le 9 mars, à 20 h 30, place au spectacle de danse *Jamais je n'oublie*, de la compagnie Bitter Sweet. Le lendemain, à 20 h 30, la pièce *Tu seras un homme ma fille*, de la compagnie Boréale, au conservatoire de musique et de danse. Le 11 mars, rendez-vous de nouveau à la Merise pour le concert des sœurs Julie et Camille Bertholet, violoniste et violoncelliste. Enfin, Caroline Vigneaux clôturera la programmation le 12 mars, à 16 h, à la Merise avec son spectacle *Croque la pomme !* Prix des places et réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Plaisir Adaptation d'une pièce d'Oscar Wilde au théâtre Coluche ce vendredi

***L'Importance d'être Constant*, adaptation de l'œuvre du dramaturge irlandais avec une mise en scène d'Arnaud Denis et une écriture de Pierre Arcan, est jouée au théâtre Coluche le 10 mars.**

Le théâtre Coluche, à Plaisir, accueille le 10 mars, de 20 h 30 à 22 h, une représentation de *L'Importance d'être Constant*. Une comédie adaptée de l'œuvre d'Oscar Wilde, dans une mise en scène d'Arnaud Denis et une écriture de Pierre Arcan. « *Deux dandys de la haute société londonienne découvrent qu'ils ont recours au même stratagème pour mener une double vie : ils s'inventent chacun un faux frère malade qui leur sert d'alibi, afin de satisfaire leurs escapades libertines,* indique le synopsis. *Mais l'amour vient à s'en mêler, et il leur faudra faire un choix. Jack et Algernon pourront-ils continuer à mentir ainsi à leur entourage ? Pourront-ils éviter que la vérité éclate auprès de leurs fiancées respectives ? C'est sans compter que la vénérable Tante Augusta veille à ce que la morale soit respectée en toute chose… croit-on.* » Les tarifs des places vont de 16 à 32 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Élancourt L'ex-footballeur Frank Leboeuf à l'affiche d'une comédie jouée au Prisme

Le champion du monde 1998 incarne un député candidat à l'élection présidentielle dans *Drôle de campagne*, dont une représentation est programmée le 11 mars au Prisme.

Du rectangle vert aux planches. L'ex-footballeur Frank Leboeuf, champion du monde en 1998 avec l'équipe de France, embrasse désormais une carrière de comédien et est actuellement en tournée avec *Drôle de campagne*. Une pièce qui sera à l'affiche au Prisme, à Élancourt, le 11mars, de 20 h 30 à 22 h. L'ancien défenseur central, qui a également joué quelques rôles au cinéma, y incarne un député candidat à l'élection présidentielle. Problème : Frank Leboeuf, alias François Marcosy, est au plus bas dans les sondages. « *Sa femme, Élise (Christine Lemler), directrice de campagne, se démène comme elle peut pour voir son mari remonter cette pente abrupte qui met en péril leur vie privée,* indique le synopsis de la pièce. *Lors d'un jeu-concours, cette dernière gagne un séjour d'une semaine chez Dylan et Lilly (Nicolas Vitiello et Véronique Demonge), vieux couple hippie complètement perché. Cette cohabitation hors normes et haute en couleur va faire grimper malgré lui la popularité de François ! Fort de ce résultat tombé du ciel, Élise décide de faire campagne en campagne !* » Les tarifs des places vont de 12 à 32 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Montigny L'histoire de la télévision française sur les planches

La pièce long format *Une télévision française*, jouée au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines les 10 et 11 mars, revient sur la privatisation de *TF1* en 1987, à travers la prestation de dix comédiens.

L'histoire de la télévision française, et plus particulièrement la privatisation de *TF1* en 1987. Voici ce qui est reconstitué sur les planches du Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY) les 10 et 11 mars, à 20 h 30, dans la pièce *Une télévision française*. Une pièce long format de 3 h (avec entracte) écrite et mise en scène par Thomas Quillardet. Ce dernier évoque le passage de la chaîne aux mains de Francis Bouygues et « *son impact sur le traitement de l'information* », indique le TSQY.

Et le metteur en scène a réalisé un travail très poussé pour préparer sa pièce, s'appuyant sur une « *dizaine d'heures d'entretiens avec des journalistes en activité à l'époque* », pour se focaliser sur « *le quotidien d'une rédaction en mutation, qui tente de conjuguer le travail journalistique et les impératifs de l'audimat* », souligne ainsi le TSQY. Sur scène, dix comédiens incarnant des journalistes « *qui ont tous des personnalités différentes et une place dans la hiérarchie très différente* », évoque Thomas Quillardet dans une vidéo teaser du spectacle. Le tout dans un contexte de très forts événements historiques : catastrophe de Tchernobyl, chute du mur de Berlin, guerre du Golfe…. Réservations des places via theatresqy.org. ■

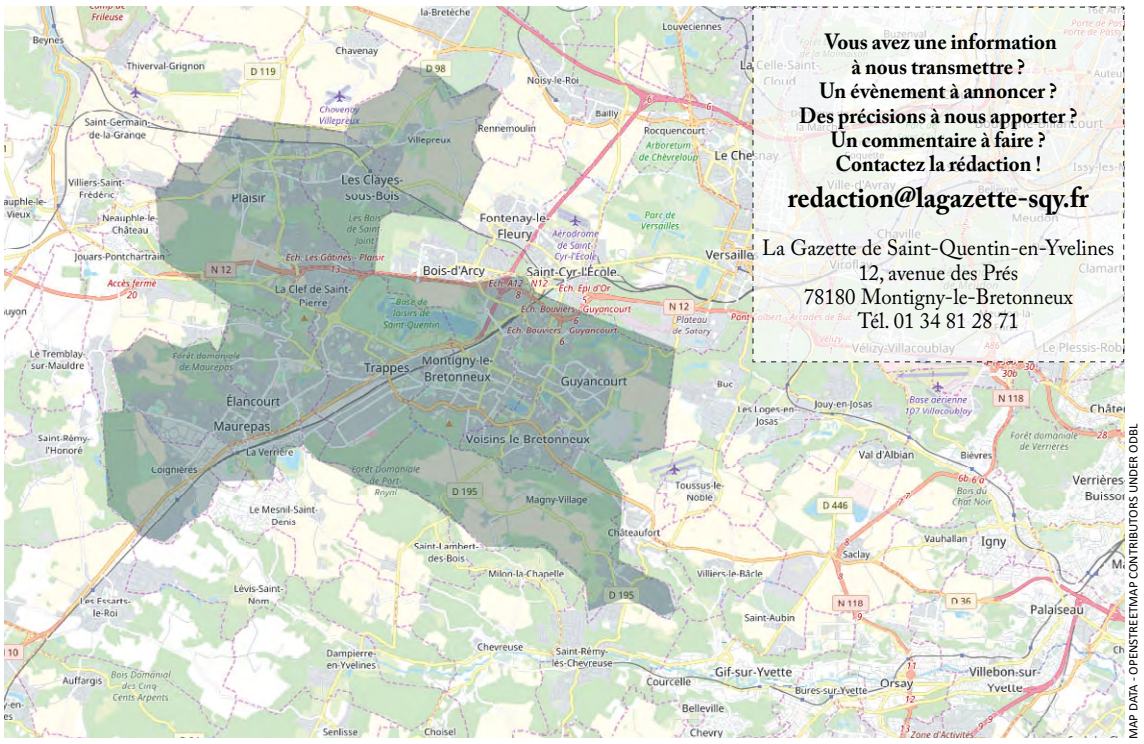
Plaisir
Les Clayes-sous-Bois
Fontenay-le-Fleury
Bois-d'Arcy
Saint-Cyr-l'École
Versailles
Trappes
Montigny-le-Bretonneux
Guyancourt
Élancourt
Maurepas
Voisins le Bretonneux
Villepreux
Rennemoulin
Noisy-le-Roi
Bailly
Rocquencourt
Chavenay
Thiverval-Grignon
Saint-Germain-de-la-Grange
Villiers-Saint-Frédéric
Jouars-Pontchartrain
Le Tremblay-sur-Mauldre
Saint-Rémy-l'Honoré
Coignières
La Verrière
Le Mesnil-Saint-Denis
Magny-Village
Toussus-le-Noble
Châteaufort
Saint-Lambert-des-Bois
Milon-la-Chapelle
Lévis-Saint-Nom
Les Essarts-le-Roi
Dampierre-en-Yvelines
Chevreuse
Saint-Rémy-les-Chevreuse
Courcelle
Gif-sur-Yvette
Bures-sur-Yvette
Orsay
Villebon-sur-Yvette
Palaiseau
Igny
Vauhallan
Saclay
Villiers-le-Bâcle
Saint-Aubin
Val d'Albian
Bièvres
Jouy-en-Josas
Les Loges-en-Josas
Buc
Louveciennes
Le Chesnay
Versailles
Auffargis
Senlisse
Choisel
Chevry
Belleville
Verrières-le-Buisson
Vélizy-Villacoublay
Le Plessis-Robinson
Clamart
Meudon
Issy-les-Moulineaux
Base aérienne 107 Villacoublay
Forêt domaniale de Verrières
Forêt domaniale de Port-Royal
Forêt domaniale de Maurepas
Parc de Versailles
Arboretum de Chèvreloup
Aérodrome de Saint-Cyr-l'École
Base de loisirs de Saint-Quentin
Plateau de Satory
Zone d'Activités
Bois Domanial des Cinq Cents Arpents
Accès fermé
Ech. Les Gâtines - Plaisir
Ech. Bouviers - Guyancourt
Ech. Épi d'Or
Ech. A12 - N12
Pont Colbert - Arcades de Buc
Porte de Passy
Porte de Versailles
Meudon
Clamart
Issy-les-Moulineaux
Le Plessis-Robinson
Châtenay-Malabry
Bois du Chat Noir
Bois de Verrières
Bois de Meudon
Bois de Clamart
Bois de Fausses Reposes
Bois de Vaucresson
Bois de Boulogne
Bois de Vincennes
Bois de Boulogne
Bois de Vincennes
Bois de Meudon
Bois de Clamart
Bois de Fausses Reposes
Bois de Vaucresson

AU CŒUR D'UN CHANTIER DE RESTAURATION HORS NORME

LE RÉVEIL DE LA PIERRE

Du château de Versailles à l'usine Dunlopillo : itinéraire d'un patrimoine yvelinois

Jusqu'en 2024

Allée des Marronniers - MANTES-LA-JOLIE
Les mardis de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Accès libre - **yvelines-infos.fr**
Réservation obligatoire pour les groupes : **reveildelapierre@yvelines.fr**

CHÂTEAU DE VERSAILLES

Yvelines
Le Département

yvelines.fr